

> Tableau des prestations et des cotisations du contrat Garantie Agressions

Niveau de garantie	Cotisation mensuelle	Indemnité versée en cas d'agression		Un Capital versé à vos proches en cas de décès suite à l'agression
		Avec blessure *	Sans blessure	
OPTION 1	6,95 €	1 000 €	500 €	5 000 €
OPTION 2	13,90 €	2 000 €	1 000 €	10 000 €

*constatée par certificat médical